

Compte-rendu rencontre Quartier Ouest

Mercredi 21 octobre, salle Laïta

Membres de l'équipe municipale présents : Michaël Quernez, Danièle Brochu, Gérard Jambou, Michel Forget, Stéphanie Mingant, Yves Schryve, sabelle Baltus et Emilie Cerisay.

Ordre du jour :

1. La vie culturelle.
2. L'éclairage public.
3. Les mobilités dans la ville.
4. Les aménagements dans la ville.
5. La vie dans les quartiers.
6. Les travaux faits et à venir pour le quartier Nord
7. Le plan d'action égalité femmes - hommes.
8. Questions diverses.

La présentation a été faite par les adjoint.e.s et conseiller.e.s délégué.e.s en charge de ces missions. Les habitant.e.s présent.e.s sont invité.e.s par les référent.e.s du quartier Ouest (Emily Cerisay et Isabelle Baltus) à intervenir au fil de la présentation.

1. LA VIE CULTURELLE

Danièle Brochu, adjointe aux arts, à la culture, au patrimoine et à la promotion de la langue bretonne, présente la saison d'automne culturelle et invite les habitants à y participer. Elle détaille la programmation diversifiée, adaptée à tous les publics et indique que la tarification est ajustée à tous les budgets.

<https://www.quimperle.bzh/vivre-a-quimperle/culture/programmation-culturelle/>

Danièle nous informe qu'une billetterie web est accessible sur le site de la ville pour réserver ses billets. [Billetweb](#)

Enfin, elle nous explique qu'en raison du contexte sanitaire (Covid), il a été choisi de programmer 4 saisons culturelles (automne, hiver, printemps et été) afin de pouvoir ajuster les spectacles plus facilement en fonction d'éventuelles nouvelles mesures gouvernementales.

• Question sur l'accès à la collection municipale d'œuvres d'art par la population quimperloise via des publications existantes, voire la numérisation des tableaux.

Réponse : Une partie de la collection est disponible en mairie et accessible au public notamment pendant les journées du patrimoine. Des publications existent, ainsi le livre des peintres de Quimperlé est à la disposition des habitant.e.s en mairie et en vente à la médiathèque.

La collection municipale d'œuvres d'art comprend environ 500 œuvres dont la part la plus belle est à voir en mairie, des expositions sont également organisées sur différents sites.

La ville de Quimperlé a pour volonté d'offrir à l'ensemble de la population, la possibilité d'accéder à l'ensemble des collections.

Concernant la communication des œuvres via internet, la question peut être posée mais le travail de fond est colossal.

A la suggestion de juxtaposer des cartes postales de l'époque à l'œuvre rendu par l'artiste, il est dit que cette association de deux supports a déjà été retenue lors d'expositions aux Ursulines et qu'elle pourrait être réitérée.

2. L'ECLAIRAGE PUBLIC

Yves Schryve, conseiller délégué au patrimoine immobilier, à la transition énergétique nous présente le fonctionnement de l'éclairage public, les travaux en cours, le budget de modernisation et la consommation d'énergie de la Ville (p.5 à 11 du power point).

3. LES MOBILITES DANS LA VILLE

Michel Forget, adjoint à la politique de la ville (urbanisme, habitat, mobilités) et à l'environnement nous présente les nouveaux aménagements en ville et notamment la mise en place de la zone 30 (p.12 à 17 du diaporama). La mise en application de la zone 30 est la première phase opérationnelle découlant du plan local de déplacement.

Il nous précise que le travail sur la piste cyclable est en cours et en concertation avec les habitants. Une étude sur le trafic des poids lourds en ville est à l'étude, ainsi que sur la gestion du stationnement.

- Les habitant.e.s observent que cette limitation ne semble pas respectée dans l'ensemble des secteurs, ainsi rue Général Girault les résidents ont des difficultés pour traverser la rue lors des heures de pointes du matin et du soir. Il manque des passages pour les piétons notamment au niveau du rond-point près de l'entreprise de menuiserie.

Ils ajoutent que la mise en place du stationnement alternatif dans la rue Général Girault a limité la vitesse lorsque les véhicules des résidents sont stationnés sur les espaces réservés mais lorsque ces espaces sont libérés, la vitesse est à nouveau excessive et demandent si un ralentisseur n'aurait pas été plus efficace.

- Question concernant le marquage au sol de la zone 30.

Réponse : On peut constater de vrais progrès dans le quartier, ainsi il n'y a plus ou presque plus de voitures stationnées sur les trottoirs. Les camions de la cuisine centrale passent désormais par la rue Lulli et non plus par la rue Girault. La vitesse est empêchée par le positionnement de places de stationnement alternées.

Les travaux effectués dans ce secteur sont le fruit d'une véritable concertation entre la municipalité et les résidents du quartier construite au-cours de trois réunions de quartiers.

Concernant le marquage au sol de la zone 30 il est prévu de le faire sur les entrées principales de ville (route de Lorient, rue de Pont Aven, du Faouët...).

- Question sur un éventuel programme de création de trottoirs et de leur entretien.

Réponse : L'adjoint aux travaux indique qu'il ne faut pas hésiter à communiquer aux services les souhaits en la matière sachant que l'installation ou l'agrandissement d'un trottoir est dépendant de la largeur des rues. Ainsi rue Général Girault les trottoirs sont étroits et pour assurer la sécurité des piétons on a eu recours à des chicanes, rue Du Guesclin il est prévu en principe la création d'un trottoir d'un seul côté de la voie fin 2020.

Le Maire indique que depuis 4 ans il existe une planification sur l'ensemble des voiries mais que jusqu'à présent ce travail n'était pas prévu pour les trottoirs c'est un sujet qu'il va falloir travailler dans le cadre du plan de déplacement de la ville. Il rappelle que les résidents doivent stationner sur leur emplacement respectif, il s'agit d'avoir un comportement individuel exemplaire et que des contraventions pourront être données aux automobilistes qui ne respectent pas cette règle.

- Des questions sont posées sur les aménagements prévus pour les déplacements à vélo, sur l'entretien des pistes et leur praticité.

Réponse : Sur la route de Lorient on va tester une voie où les cyclistes passeront entre le trottoir et la route, délimitée par un totem.

Concernant le balayage des feuilles mortes qui encombrant les pistes cyclables, notamment sur Kervidanou, il est répondu que la balayeuse est en rotation quotidienne sur l'ensemble des quartiers et que le balayage lors du passage à l'automne est une tâche importante pour les services techniques de la ville.

Sur le secteur de la déchetterie des bordures avec des bacs de fleurs ont été posées ce qui semble poser des difficultés à la pratique du vélo. La mairie va profiter de l'installation de ces bordures pour revoir l'ensemble de l'aménagement de ce secteur.

Un habitant signale que la circulation des vélos en bas de la rue Hérodote, zone de Kerhor, semble compliquée et qu'il conviendrait d'élargir le passage pour la circulation des vélos.

Un habitant pratiquant régulièrement le vélo indique qu'il existe un circuit alternatif à la traversée de la ville, de la zone de la Villeneuve vers Kervidanou en évitant la route de Lorient et la rue de Pont-Aven, dangereuses pour la pratique du vélo; Ce circuit bis passe par le village de Kergoaler et la rue Eric Tabarly pour rejoindre Kervidanou.

Le Maire indique que des études complémentaires au plan local de déplacement sont en cours concernant la circulation des vélos mais également le transit des poids lourds par le centre-ville, passage qui ne doit pas être subi par la collectivité mais choisi par elle.

4. LES AMENAGEMENTS DANS LA VILLE

Michel Forget nous présente le projet sur la rénovation de la rue Brémond d'Ars et la rue de La Paix bâtie avec les commerçants. Le début des travaux est fixé à la mi-janvier et commencera par la rue de La Paix pour se poursuivre par la rue Brémond d'Ars. La circulation ainsi que le stationnement seront alors modifiés durant la durée des travaux.

5. LA VIE DANS LES QUARTIERS

Stéphanie Mingant, conseillère municipale déléguée à la citoyenneté et aux quartiers, nous présente le site internet de la ville, son fonctionnement ainsi que le contenu de la partie « vie des quartiers ». [Vie des quartiers](#)

Elle suggère aux habitants de ne pas hésiter à nous faire part de leurs idées pour enrichir ce site. Elle rappelle une chose importante : il est possible, via le site de la ville, de prendre rendez-vous pour refaire ses papiers (CI, passeport...)

6. LES TRAVAUX FAITS ET A VENIR

Gérard Jambou présente les réaménagements faits dans les rues de Quimperlé. Il nous présente ensuite les travaux à venir. (p.26 à 28 du diaporama)

7. LE PLAN D'ACTIONS EGALITE FEMMES / HOMMES

Rappel de l'engagement de la municipalité dans la promotion de l'égalité femmes-hommes pour diminuer les inégalités. Après la signature de la charte européenne le 8 mars 2018, un plan d'action a été mis en place en octobre 2019.

Dans ce cadre, lancement d'une « marche exploratoire » pendant les rendez-vous de « Sous les paupières des femmes ».

Présentation et principe (p.42 du diaporama).

La première marche exploratoire, dont le circuit est toujours à l'étude, aura lieu en mars 2021. Inscription déjà possible via l'adresse mail suivante : vie.associative@ville-quimperle.fr.

8. QUESTIONS DIVERSES

• Impasse de Kerblanchard : difficulté de visibilité pour sortir sur la gauche de la rue Kerblanchard, le miroir étant souvent couvert de buée.

Réponse : un nouvel aménagement de ce secteur est en réflexion avec la mise en place d'un panneau « cédez-le-passage » en bas de la rue de Kernours, d'un rétrécissement de la voie au moyen de chicanes et de chicanes posées également rue des Sabotiers, tout ceci permettant de réduire la vitesse sur le secteur.

• Radar pédagogique rue de Trélivalaire : à la demande faite par un habitant il est indiqué que le relevé du nombre d'excès de vitesse pris par ce radar sera communiqué par la mairie.

• Secteur de Kerlen : il est signalé des problèmes de pneus éclatés suite à l'installation de chicanes dans le secteur.

Une visite sur place va être faite par l'adjoint aux travaux.

• La fibre optique : le déploiement à l'ouest de la ville est en cours. La commercialisation débutera en novembre 2020 et la fin du déploiement sur Quimperlé est prévu pour juillet 2021. Une information sur ce sujet est consultable sur le site internet de la ville.

Un habitant signale du câble optique enroulé autour d'un poteau rue St Yves. La question a été signalée à l'entreprise qui pose la fibre.

• Le skate park :

Compte-tenu de l'état du skate park, des parents indiquent que les enfants se déplacent sur Moëlan sur mer pour pratiquer ce loisir.

Une réflexion est en cours dans le cadre d'une pratique urbaine.

• Intervention d'un habitant sur le chemin de Landvidarc'h :

Ce sujet a été évoqué à de nombreuses reprises et des réponses ont été apportées en son temps.

• Le devenir du garage Renault route de Pont-Aven : la municipalité ne connaît pas l'intention des propriétaires.

• Les poubelles :

Les poubelles qui se trouvaient à l'entrée du hameau du Ristoir ont disparu, la question sera posée à la communauté de communes responsable en la matière.

L'aménagement et l'entretien des emplacements des containers sont quant à elles de compétence communale.

Les sujets étant épuisés la séance se termine à 22h30.